

L'ex-fondation Cartier deviendra un centre de séminaires

Laurent Mauron | 15 Janv. 2015



Jouy-en-Josas. Le domaine va bientôt évoluer, avec notamment la construction d'une aile perpendiculaire au château mais aussi des aménagements au niveau du parc, afin de lui rendre l'élégance qu'il avait au XVIII^{ème} siècle. (DR.)

Le compte à rebours est lancé. Début 2018, l'ex-fondation Cartier à Jouy-en-Josas deviendra un centre de séminaires sous la houlette du groupe Acapace, spécialisé dans l'immobilier de prestige et de loisirs, qui a racheté le domaine Montcel en 2013.

Le dossier est entré en phase active avec le dépôt, fin décembre, du permis de construire en mairie. A la mi-novembre, le projet avait donné lieu à une légère passe d'armes entre élus de la majorité lors du conseil municipal, à

propos de la taxe d'aménagement pour laquelle la commune a consenti un taux réduit. La polémique a vite été éteinte.

Aujourd'hui, l'affaire semble bien engagée. A terme, le domaine comptera 180 chambres, 6 à 7 appartements de fonction, 2000 à 3000 m² de salles de réunion, un ensemble de restauration, une piscine, à la fois couverte et découverte, puis un espace aqua sauna. Le nouveau propriétaire rénove le château et le chalet, qu'il va réunir par un accueil caché en soubassement. Acapace va cependant construire une aile perpendiculaire au château. Le village des Arts, lui aussi connecté au château par un souterrain, connaîtra les plus profondes transformations avec une partie détruite, afin de redonner de la perspective vers le parc, puis une autre densifiée afin d'y construire des chambres. La restauration du parc, partie classée du domaine, sera particulièrement soignée avec la rénovation de la rivière anglaise et retrouvera son éclat d'origine, hérité du XVIII^{ème} siècle.

Afin de mener à bien la chose, Acapace s'est notamment entouré de Frédéric Didier, architecte en chef des Bâtiments de France. Le groupe va injecter 35 M€ dans le projet et créer 80 à 90 emplois à temps plein. Le calendrier prévoit deux ans de travaux en 2016 et 2017, puis une ouverture début 2018.

«Il s'agit d'un site d'exception de 14 ha, bien placé par rapport au Grand Paris et Saclay. Il bénéficiera à terme de moyens de transport performants. L'activité séminaires peut s'y développer en semaine et il peut attirer une autre clientèle avide de loisirs, le week-end, autour du golf ou du château de Versailles », indique François George, président d'Acapace. Pour Frédérique Kibler, adjointe aux finances, il s'agit d'une opération «exemplaire». «Les contacts ont été bons dès le début avec Acapace. Le parc restera ouvert au public et des emplois seront créés avec un bureau de recrutement en mairie», précise l'élue.